

Archéologie et histoire de la Gaule

M. Paul-Marie DUVAL, membre de l'Institut

(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

L'étude des travaux publiés depuis le XVI^e siècle sur l'histoire des villes de la Gaule a été continuée par l'examen des publications ou recueils de documents restés inédits du XVIII^e siècle et des histoires urbaines qui naissent du renouveau des recherches historiques dans la première moitié du XIX^e siècle. Cette période voit l'organisation, d'une part, des grands services nationaux qui donnent accès aux documents (archives, bibliothèques et cartothèques) ou concourent à la conservation des antiquités (monuments historiques, musées nationaux), d'autre part des musées municipaux qui commencent à recueillir les antiquités locales ou régionales et à organiser leur « lapidaire ». Un caractère général des études publiées sur l'origine antique des villes françaises est la méconnaissance presque totale de la période gauloise, fondation et premiers temps de l'agglomération urbaine, souvent, d'ailleurs, située autrement que ne le sera la ville gallo-romaine. La deuxième moitié du XVIII^e siècle voit se poursuivre le mouvement de recherche et de publications déjà développé dans la première moitié du siècle ; la Révolution, avec la fermeture des couvents et l'interruption des grandes entreprises de l'érudition religieuse, nuit assez gravement à l'histoire des villes mais le genre de la monographie sur une ville antique continue de s'affirmer. L'intérêt pour l'histoire dû au mouvement romantique produit une floraison d'études urbaines et de « statistiques » régionales ou locales, qui préparent les travaux vraiment scientifiques du dernier quart du siècle, dont la série, analysée l'an dernier, commence un peu avant 1870. Aux abords de 1900, les ouvrages se pressent et les grandes monographies commencent de paraître ; elles continuent de nos jours. Ces travaux apportent ce qui manquait presque totalement aux précédents : d'une part, le point de vue comparatif, traité dans les limites de la Gaule et dans la série des autres provinces romaines ; d'autre part, la contribution majeure de l'archéologie stratigraphique à la découverte et à la chronologie des agglomérations préromaines. Un colloque réuni à la IV^e section de l'Ecole pratique des Hautes

Etudes en octobre 1972 a montré l'intérêt porté par des savants étrangers et français au problème difficile des relations entre habitats et nécropoles dans l'Europe celtique et en Gaule particulièrement. Il est apparu que les solutions les plus diverses ont été adoptées pour l'emplacement des nécropoles par rapport à l'habitat suivant les époques et même, parfois, dans les limites d'une même période, puisque des rites funéraires aussi opposés que l'inhumation et l'incinération ont été pratiqués souvent, on le sait aujourd'hui, simultanément.

Quatre villes ont été étudiées comme précédemment par examen critique de monographies publiées à leur sujet, et à l'aide d'enquêtes sur place et des résultats de fouilles récentes. L'effort fait l'an dernier pour distinguer les étapes de l'évolution topographique, grâce aux cas favorables de Lyon et de Trèves, a porté ses fruits pour l'examen des villes suivantes, à propos desquelles des schémas d'états successifs ont, parfois, pu être établis :

1. Arles (L.-A. CONSTANS, *Arles antique*, thèse, 1921, 426 p., 16 pl., essentiellement). Commencée l'an dernier par l'examen du site et de la question des origines préromaines, l'étude de cette colonie devenue un port fluvio-maritime important et capitale impériale du Bas-Empire a été effectuée à la lumière de fouilles et de publications récentes, et d'une enquête faite sur place en juin 1972. Il se confirme que l'existence d'un établissement hellénique avant l'époque de l'*oppidum* celtique *Arelate* reste hypothétique : des habitants, installés sur le rocher qui portera la ville romaine, ont pratiqué dès le - vi^e siècle des échanges avec les Grecs de la côte dont ils ont importé les céramiques ; aucun tesson indigène, de l'époque gauloise, n'a été recueilli jusqu'à présent (peut-être les archéologues du siècle dernier ne leur prêtaient-ils pas attention). Placée à la charnière des deux parties de la Narbonnaise, Provence et Languedoc, à la pointe du plus grand delta de l'Occident et sur sa rive provençale, maîtresse néanmoins de la Camargue par son faubourg de la rive droite (Trinquetaille), Arles devient surtout, grâce au canal maritime de Marius, à la colonie qu'elle reçoit de César, à la chute de Marseille et à la faveur d'Auguste, le port fluvio-maritime de la vallée du Rhône et la capitale orientale de l'immense Narbonnaise. — Plusieurs étapes peuvent être maintenant distinguées dans son évolution topographique. La colonie, orientée insensiblement au nord-est (pourquoi ?), avec une enceinte de dimensions moyennes, dont les remparts ne sont visibles qu'à l'est, un peu au nord et à l'angle sud-est, comprend le point le plus élevé du rocher et sa descente vers le Rhône. La ville du Haut-Empire (c'est la moins connue) voit éclater cette enceinte vers le nord-est où se développe un quartier vers l'hippodrome, le long du Rhône, et un autre quartier s'implante sur la rive droite. Un pont de bateaux, bien placé au plus large du fleuve, complète alors le bac qui traversait plus en aval, au plus étroit. Au Bas-Empire, l'ancienne enceinte se relève, en se réduisant légèrement au

sud et à l'ouest : on peut aujourd'hui en retrouver à peu près le tracé et constater ainsi qu'Arles impériale, au V^e siècle, tiendra dans les limites de la colonie romaine, à peu de chose près. Avec son port abrité dans les terres, son carrefour fluvio-routier crucial pour la Gaule méridionale, et sa proximité de l'Italie, Arles est restée au Bas-Empire une place économique et administrative de premier ordre. Il nous manque particulièrement une étude précise de son relief (qui paraissait interdire un développement vers le sud), de son réseau hydrographique, de ses enceintes et de son aqueduc. L'expression « ville double » employée dès l'Antiquité à son sujet paraît abusive : c'est plutôt d'une seule ville étendue au delà du fleuve, — Arles en Crau, Trinquette en Camargue —, comme Vienne, qu'il s'agit ; du moins est-il remarquable qu'elle ait gardé ce quartier hors les murs et d'outre-Rhône jusqu'à la fin de l'Antiquité. C'est l'époque où Arles est devenue la charnière de tout l'Occident continental, entre l'Italie et l'Espagne. Le vaste mausolée trouvé récemment près de l'hippodrome souligne cette importance.

2. Autun (H. de Fontenay et A. de Charmasse, *Autun et ses monuments*, 1889, CCLXXI — 541 p., 14 pl., 1 carte ; — J. Roidot-Delage, relevés inédits, conservés à Autun par la Société éduenne : cf. *Gallia*, 21, 1963). — L'intérêt singulier de cette grande ville fortifiée, l'une des plus vastes de la Gaule avec Trèves, Nîmes et Vienne, est d'avoir été créée de toutes pièces, en terrain vierge, à quelque 20 km de *Bitracte* gauloise (qui subsistera encore au I^{er} siècle comme rendez-vous religieux et marchand) et pour être, en territoire depuis longtemps « ami » du peuple romain, un foyer exceptionnel et prestigieux de romanisation. Sans statut colonial mais magnifiquement fortifiée, siège d'écoles à la romaine et d'une école de gladiateurs, dotée d'un de ces noms mixtes gallo-romains (*Augustodunum*) qui ont été répandus surtout en Gaule et qu'elle gardera à travers les siècles, pépinière de rhéteurs qui rivalisent, au Bas-Empire, avec ceux de Trèves et de Bordeaux, Autun est un cas particulier, pour ne pas dire unique, de romanisation concertée, vigilante et réussie, dans le domaine de l'urbanisation notamment. Bien plus, il ne paraît pas du tout certain que la ville ait, au Bas-Empire, reçu une enceinte réduite (les restes qu'on a voulu en reconnaître, à la pointe sud, enfermeraient vraiment un territoire trop exigu) : Ammien mentionne encore la vénérable et vaste enceinte un peu croulante que Julien a visitée. Elle serait alors, hors de Narbonnaise, la seule ville gauloise avec Trèves qui n'ait pas réduit sa superficie : c'est que, fidèle à Rome (ce qui lui valut un siège cruel en 269), elle a bénéficié longuement de la faveur impériale. — Le site n'est pas particulièrement défensif, quoiqu'accidenté au sud et entouré de cours d'eau, dont un seul, l'Arroux, a quelque importance ; la circulation fluviale est toutefois active dans la cité éduenne et Autun garde un point de passage obligatoire au contact des bassins de la Seine, de la Loire, de la Saône et du Rhône. Le plan — inédit — des deux

aqueducs montre l'importance des besoins en eau, malgré les sources et les puits. Le réseau de la ville antique ne paraît pas régulièrement orthogonal mais n'est encore qu'en partie connu. Autun se distingue par des édifices circulaires, temples ou autres, attestés par les textes antiques ou par des observations du siècle dernier, et par d'importants mausolées. Son théâtre était le plus grand de la Gaule. Il paraît enfin évident que le surnom de *Flavia* lui a été donné par Constantin, ce qui constituait comme une seconde fondation.

3. Metz (M. TOUSSAINT, *Metz à l'époque gallo-romaine*, 1948, 222 p., 2 fig., 1 plan ; — K. Weidemann, *Zur Topographie von Metz in der Römerzeit...*, dans le *Jahrbuch* du Musée de Mayence, 17, 1970). — Le site de *Diuodurum*, chef-lieu des *Mediomatrici*, un éperon barré protégé par le confluent de la Moselle et de la Seille, laisse penser que l'*oppidum* gaulois se trouvait déjà en cet endroit, sur la légère éminence marquée par le Haut de Sainte-Croix (une autre est celle de Saint-Pierre de la Citadelle), bien qu'on n'y ait jamais (comme à Arles) retrouvé de vestiges préromains : la défense naturelle est là exceptionnellement forte, par deux rivières, leurs bras vifs ou morts, de grandes îles, des zones marécageuses, laissant une seule possibilité de développement aisé sur place, vers le sud d'où viendra l'aqueduc gallo-romain et où s'étendra la grande nécropole antique du Sablon. La situation sur le fleuve qui baigne aussi Trèves crée des liens avec cette ville importante et la vallée du Rhin, sur la voie venue de Lyon ; elle dicte aussi l'orientation du *cardo*, franchement au nord-est, qui subsiste au Bas-Empire, d'où la forme allongée de l'enceinte de cette époque. Metz, place stratégique de premier ordre, bien défendue par la nature, resta ville ouverte durant la paix romaine : c'est dans l'histoire postérieure que sa valeur militaire lui vaudra de jouer un rôle politique exceptionnel. La ville gallo-romaine, toutefois, connut au Haut-Empire un développement monumental important et s'étendit même dans les grandes îles de la Moselle : outre l'aqueduc et ses bassins, un très grand amphithéâtre, des thermes dont des fouilles récentes aident à mieux connaître l'importance, de vastes « portiques » que représentent encore des gravures anciennes ; le *forum* nous manque encore. Metz eut, comme Trèves, mais en moins important, son quartier religieux, au sud : c'est là qu'outre les dieux romains, des déesses gauloises étaient adorées.

La ville du Bas-Empire reste exceptionnellement importante pour l'époque (70 hectares, presque deux fois Bordeaux d'alors), à cause de sa valeur stratégique. Elle présente cette singularité de posséder un second amphithéâtre, de moitié plus petit que l'autre et qui fut incorporé, semble-t-il, à l'enceinte : la question n'est pas réglée, non plus que celle du tracé du rempart ouest, le long de la Moselle ou plus à l'intérieur de la ville. En revanche, le plan des rues de cette dernière époque antique est encore sen-

sible dans la ville actuelle. La « basilique » Saint-Pierre de la Citadelle, salle d'apparat comme celle de Trèves ou peut-être église chrétienne dès l'origine (elle peut dater de Constantin mais après 313), enferme en tout cas entre ses murs encore debout les restes d'une église mérovingienne, reconstruite en plein Moyen Age. Elle a succédé à un atelier de potier gaulois, à un édifice du Haut-Empire ; elle était complétée par des bâtiments paléochrétiens, comprenant sans doute un baptistère, révélés par des fouilles récentes. C'est l'un des monuments les plus vénérables de la Gaule : sa présentation est encore à faire. Des nécropoles chrétiennes se développent à l'est et dans l'île du nord, des églises se fondent un peu partout, en dehors puis à l'intérieur de la ville : Metz connaît une importance remarquable dès le Haut-Moyen-Age.

4. Fréjus (Dr A. DONNADIEU, *La pompéi de la Provence, Fréjus, Forum Iulii*, 1927, 249 p., 117 fig.). — Les fouilles conduites en divers endroits de Fréjus qui ne furent jamais reconstruits après l'Antiquité permettent d'entrevoir la complexité des problèmes chronologiques posés par cette ville et qu'on pouvait croire en partie résolus. Quelle sorte d'établissement (un marché déjà gallo-romain, cité en - 43 ?) occupait le plateau que ceinturera un peu plus tard (quand ?) l'enceinte de la colonie ? Celle-ci est-elle tout d'une pièce ? contemporaine du port ou postérieure à lui (quels sont les rapports de l'enceinte de la ville et de celle du port ?) ? La ville, qui paraît avoir débordé l'enceinte aux abords du port, a-t-elle jamais été entièrement construite ? Quelle est la part du logement des équipages dans ces constructions ? La création du port fut-elle en rapport direct avec la nécessité d'abriter la flotte capturée à *Actium* ? La « Plateforme » et la « Citadelle » qui flanquent les deux angles du port avaient-elles à l'origine un rôle militaire et *Forum Iulii* a-t-il eu sa part dans l'organisation de la pacification des Alpes par Auguste ? Quelle était enfin l'étendue du bassin fortifié, succédait-il à une lagune ou a-t-il été entièrement creusé de main d'homme ? Autant de questions que l'exploration en cours permettra sans doute d'éclairer : Fréjus, ville, port, enceinte, aqueduc, mériterait une exploration continue.

Il apparaît déjà que ce verrou de l'Estérel et de la voie côtière, ce « port de terre » qui pouvait rivaliser par les dimensions avec le port naturel de Marseille, fut une colonie romaine d'une nature particulière, terrestre autant que maritime et qui perdit de bonne heure son importance militaire, sans que la ville ait périclité aussi tôt qu'on l'a cru — non plus que le port, qui servait encore à la pêche au XVI^e siècle. Peu favorisée par un arrière-pays plutôt pauvre et de circulation difficile (l'Estérel n'a pas eu de comptoir hellénique), Fréjus paraît pourtant avoir connu le développement normal d'une ville gallo-romaine, le port n'étant plus qu'une station d'entretien de la flotte, un bassin de radoub, un poste de police maritime, et l'en-

ceinte ne servant plus à rien puisqu'elle fut en partie annulée, au point de vue défensif, par l'aqueduc. Le *cardo* nous paraît avoir été la grande rue n.e.s.o., et non la voie transversale comme on le dit habituellement : c'est la voie d'Italie, la rue la plus longue, qui mène aux deux plus belles portes connues et sur laquelle le théâtre s'aligne. Aqueduc, amphithéâtre hors les murs (de taille et de construction moyennes), thermes de la Porte Dorée et de la Plateforme, nécropole décalée au s.o. par rapport à la sortie de la ville, représentent l'essor du Haut-Empire, mieux connu ici, où une cité moderne n'a pas tout recouvert, que l'agglomération du Bas-Empire.

En fin de cours, une leçon a tenu l'auditoire au courant des progrès réalisés depuis deux ans par la recherche archéologique en France, aux points de vue des *méthodes* de prospection, d'exploration, d'analyse, restauration, conservation, présentation, relevés en vue de la publication ; les découvertes les plus marquantes ont été évoquées à cette occasion.

PUBLICATIONS

— *De la Préhistoire à la Gaule romaine (La France et les Français, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, 1972, p. 27-49).*

— *L'art des monnaies gauloises (Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1972, p. 633-648, pl. I-VII).*

— *Relevés photogrammétriques d'objets archéologiques (Gallia, 30, 1972, p. 259-273, fig. 1-6).*

— *Rapport sur les conférences d'Antiquités de la Gaule romaine (Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, IV^e section, 1971-1972, p. 287-292).*

— *Chronique gallo-romaine (Revue des Etudes anciennes, t. 73, 1971, p. 391-431, 64 notices).*

— Contribution annuelle aux *Fasti archaeologici*, 1968 (XXIII, 1973). Dépouillement des ouvrages et périodiques français concernant l'archéologie de la Gaule.

— *Un effort de trente ans : Gallia et Gallia Préhistoire (Courrier du C.N.R.S., 7, janvier 1973, 8 p., 10 fig.).*

— *Gallia a trente ans (Gallia, 30, 1972, p. 1-3).*

— *Un pays en quête de ses origines (Le Monde, 8, 9 et 10 novembre 1972).*

— Edition du tome 30, 1972, fascicules 1 et 2, de *Gallia*.

MISSIONS, ACTIVITÉS

Organisation et présidence d'un colloque à la Maison française d'Oxford, sur l'art celtique ancien (juillet 1972).

Présidence d'un colloque international sur les relations habitat - nécropole dans l'Europe celtique, à la IV^e section de l'Ecole pratique des Hautes Etudes (octobre 1972).

Conférence au colloque « Ernest Renan et la Bretagne », au Marché Neuf (Ille-et-Vilaine), le 23 juillet 1972.

Participation au Colloque sur le futur musée archéologique de Marseille (Marseille, juin 1973).

Voyages d'étude en Grande-Bretagne, Irlande, Hongrie, et dans le Languedoc et l'Aquitaine (enquête sur les objets d'art celtique).

Présidence du Conseil supérieur de la recherche archéologique, de sa commission permanente et de la Commission des recherches sous-marines.

DISTINCTION

Prix de l'Histoire de Paris du Syndicat des journalistes et écrivains (1973).